

## En quelques lignes

VICTORIAVILLE, (ML) — Jean Roy est très optimiste... hê oui, il a compté seulement 201 jours avant le premier mai prochain, date à laquelle il pourra à nouveau se donner au golf...

La voiture Ford 1939 "Snoopy" de Gérard Boucher, de Victoriaville, a obtenu beaucoup de succès au cours de la fin de semaine lors de l'exposition de voitures qui se tenait à la Place Bonaventure à Montréal...

La direction 1970 du club de golf de Victoriaville sera élue mardi soir, au club de golf... voilà ce que Mme Huguette Michelin vient d'annoncer...

Il paraît que l'assistant-capitaine Luc Ouellette serait nommé pro au club de golf que l'on projette de construire dans une ville de banlieue de Victoriaville...

Le pro Marcel Fortier du club de golf local vient de lancer sa campagne 1969 "Ramassez vos affaires"... durant cette période, il demande aux golfeurs de bien vouloir apporter chez eux les équipements qui sont au club...

On retrouve la candidature de M. Jean Roy, comptable, dans la liste des candidats à la direction de l'Association des anciens de l'université Laval... M. Jean Roy est candidat au poste de vice-président pour les Cantons de l'Est...

Nous avons obtenu une excellente collaboration au poste de la Sûreté du Québec, de la part de M. Bert Hall, et au poste de police municipale par le sergent Lionel Bernard, au cours de la fin de semaine...

Le club de curling Laurier se prépare pour la prochaine saison... on vient de publier un dépliant dans lequel on retrouve plusieurs informations à l'intention des sportifs intéressés à la pratique de ce sport l'hiver prochain...

Les membres Lions de la zone tenaient une importante assemblée hier après-midi à Warwick... l'hôte de cette rencontre était M. Blondin Plourde... le club de Victoriaville était représenté par Jacques Côté et le secrétaire Lucien Lesage...

## Cheval vs auto: 1er accident du genre depuis vingt ans...

VICTORIAVILLE, (ML) — Un cheval qui avait échappé à son maître a été impliqué dans une collision, samedi soir vers 8 heures, sur le boulevard Juras, à Victoriaville, et on a dû l'abattre.

Le propriétaire du cheval, M. André Bergeron, a été légèrement blessé lorsqu'il est tombé de sa monture qui a pris le mors aux dents à l'occasion d'une randonnée. Lorsque le cheval a pris peur, André Bergeron circulait sur la rue Cartier en compagnie de deux autres cavaliers.

Le cheval de M. Bergeron, après avoir désarçonné son cavalier, a pris la fuite en direction du boulevard Juras. Il a poursuivi sa course en empruntant une des deux voies du mauvais sens. Le cheval a été frappé par une voiture quel que 500 pieds plus loin.

La voiture conduite par M. Jean-Paul Leblanc n'a pas pu éviter le cheval qui est apparu à la dernière minute et semblait se jeter sur l'auto. Le pauvre animal a eu les deux pattes avant cassées dans cette collision.

Les policiers Marcoux et Vaillancourt, de la police municipale, ont été mandés sur les lieux et ils n'ont pas eu d'autres alternatives que d'abattre l'animal souffrant.

## Les 10 commandements d'un... bon chasseur

VICTORIAVILLE, (ML) — Le président de l'Association régionale des clubs de chasse et pêche du nord de l'Estrie, M. Claude Turgeon, vient de remettre les dix commandements d'un chasseur qui sont en fait des mesures de sécurité à respecter.

1—Maniez toute arme à feu comme si elle était chargée. 2—Surveillez le canon de votre arme. Il est essentiel que vous le pointiez dans une direction sûre. On ne pointe jamais la bouche d'une arme en direction d'une personne.

3—Identifiez bien votre cible. Un chasseur prudent reconnaît son gibier avant de tirer. 4—Ne tirez jamais sur une surface plane et dure non plus que sur l'eau. Il est bon de se rappeler que vous n'avez aucune maîtrise sur une balle qui ricoche.

5—Ne pointez jamais votre arme sur un objet sur lequel vous ne voulez pas tirer. Quand on a une arme dans les mains, ce n'est pas le temps de tenir des discussions trop violentes.

6—Évitez de grimper à un arbre, de sauter une clôture ou de franchir tout obstacle avec un fusil chargé. Bien des accidents de chasse arrivent justement parce qu'on a oublié ce détail.

7—Remisez les fusils de chasse et les munitions en des endroits distincts. Gardez l'arme vide dans la maison ou dans les transports.

8—Assurez-vous bien que votre arme est toujours en parfait ordre et n'employez que la sorte de munition prescrite pour le calibre.

9—Lorsque vous ne vous servez plus de votre arme, faites-vous un devoir de la vérifier.

10—Ne buvez pas de boisson alcoolique pendant votre partie de chasse. Attendez d'avoir abattu votre gibier avant de "mouiller" ça.

Des centaines de personnes ont rendu hommage à M. Fernand Giguère, chef pompier de Victoriaville qui célébrait, hier soir, son 25e anniversaire au service de la brigade des incendies de la ville-reine des Bois-Francis.

## Programme du gymnase municipal de Warwick très chargé...

WARWICK, (ML) — Le programme du gymnase municipal de Warwick sera très chargé d'ici le 20 décembre. Voici la liste des disciplines

Le lundi, de 6h.30 à 8h., ballon-panier. De 8h. à 10h., hockey d'intérieur.

Le mardi, on présentera de 7h. à 8h.30, corps de gymnastique et de 8h.30 à 10h., conditionnement de ski par Jean Thibeault.

Le mercredi, de 6h.30 à 8h., on présentera du ballon-panier et par la suite jusqu'à 10h., de la culture physique avec Mme Faucher comme instructeur.

Le jeudi, au début de la soirée (7h. à 8h.30) il y aura période de conditionnement de ski et à compter de 8h.30, clinique de tir à l'arc pour étudiants.

Le vendredi, de 7h. à 8h.30, hockey d'intérieur et par la suite gymnastique libre.

Le samedi sera incontestablement la plus grosse journée d'activités au gymnase. Voici le programme: 9h. à 11h., gymnastique pour petits. 1h. à 3h. p.m., hockey d'intérieur pour 10 à 12 ans. De 3h. à 5h., ballon-volant pour filles. De 7h. à 9h., sports libres.

Le dimanche, de 1h.30 à 5h., jeux libres et en soirée de 7h. à 9h., ballon-volant. La plupart de ces activités débuteront le 18 octobre courant.

M. Lucien Arcand, président du club de golf, était l'hôte principal d'une réception intime, hier soir, au club de golf afin de marquer la fin d'une nouvelle saison.

## Bois-Francis: cinq blessés dans des capotages

VICTORIAVILLE, (ML) — Cinq personnes ont subi différentes blessures dans des capotages au cours de la fin de semaine dans la région des Bois-Francis.

Le premier de ces capotages est survenu vers 1h.20 a.

m., samedi matin à l'intersection de la route 5 et du rang Cinq Chicots. La voiture conduite par André Lauzière, 24 ans, d'Asbestos, a quitté la route à cet endroit.

Le conducteur a été blessé de même que deux passagers.

tous d'Asbestos. MM. Gilles Perreault et Gaston Vanier, 21 ans. Les blessés ont été transportés à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska par les ambulanciers de la maison Desrochers de Victoriaville.

C'est l'agent André Arcand,

de la Sûreté du Québec, détachement de Victoriaville, qui a fait les constatations en marge de cette affaire.

Samedi soir, vers 6 heures,

deux autres personnes ont été blessées dans un capotage sur la route transcanadienne à un mille à l'est de Manseau. Le conducteur de l'auto M. Walter Smith, 35 ans, et son passager Jean Daniel, 22 ans, de

Montréal, ont tous deux été blessés.

Les constatations de cet accident ont été faites par l'agent Normand Dubruil, de la Sûreté du Québec, détachement de Victoriaville.

## Le bill 10 solutionnerait le problème de plusieurs couples mariés (Me Claude Aubert)

VICTORIAVILLE, (ML) — Le bill 10 que l'on entend présenter incessamment pour adoption finale solutionnerait le problème de plusieurs couples mariés, selon Me Claude Aubert qui était conférencier, hier matin, devant les membres de la salle d'accueil Domrémy.

Le conférencier a été présenté par M. Raoul Bergeron et fut remercié par Mme Rita Labbé. Le thème de l'exposé était "Les régimes matrimoniaux". Il a fait un inventaire de ce qui existe actuellement dans ce domaine tout en soulignant les avantages et inconvénients de chacun des régimes.

En premier lieu, il a précisé que dans le cas d'un mariage sans contrat, les époux sont soumis aux règles de la communauté de biens, c'est-à-dire que tous les biens possédés par chacun avant et après le mariage sont inclus dans une communauté dont le mari est l'administrateur reconnu.

Exception

En pareil cas, on fait exception dans le cas d'immobiliers. Pour vendre celles-ci, le conjoint qui projette la transaction doit obtenir l'assentiment de l'autre. Ainsi, lors du décès d'un des deux ou dans le cas d'un divorce, les biens sont séparés entre les deux.

Dans le cas d'un mariage survenu après la signature d'un contrat dit en séparation de biens, les avantages et inconvénients sont multiples. Au moment de la signature de ces contrats, le conjoint mâle accepte généralement de reconnaître comme appartenant à sa femme le mobilier de la maison et l'avantage celle-ci pour un montant variant entre \$5,000 et \$15,000 généralement.

Dans ce cas-ci, il existe une possibilité de faire modifier le contrat en obtenant une séparation de biens si le mari est mauvais administrateur et alors qu'il risque de dilapider tous les biens appartenant à une communauté d'époux.

Dans le cas d'une séparation de biens, il est à noter que le mari ne peut pas vendre de biens à sa femme ni lui en donner. On a institué cette règle afin d'éviter les fraudes dans le cas de mauvaises affaires de la part d'un conjoint.

Or, le bill 10 qui pourra être adopté prochainement doit apporter quelques corrections à cela en proposant un nouveau régime qui comprendrait les avantages des deux déjà existants. Depuis près de six ans, un comité d'experts formé de professeurs d'université, d'avocats et de notaires étudient cette possibilité. Le résultat de leurs études a été soumis à l'Assemblée nationale sous forme de projet de loi qui a déjà été discuté. Selon Me Aubert, l'adoption du bill 10 permettrait à la femme de n'être plus dupe d'un contrat de mariage et être vraiment considérée à l'égal de l'homme.

REGIMES MATRIMONIAUX — Raoul Bergeron, à gauche, ainsi que Mme Rita Hébert et le président Domrémy, M. Wellie Roy, à l'extrême droite, accompagnent Me Claude Aubert, qui a prononcé une conférence sur les régimes matrimoniaux, hier matin, à la salle Domrémy.

(Photo La Tribune, Victoriaville)



ASSEMBLEE DE ZONE — Le mouvement Lions tenait une importante assemblée de zone, hier après-midi, à Warwick. Sur la photo on reconnaît de gauche à droite, MM. Raymond Renaud, président de St-Georges de Beauce, Blondin Plourde, président de Warwick, Georges O. Dionne, président de la zone et M. Jacques Côté de Victoriaville. (Photo La Tribune, Victoriaville)

## Premier souper mixte des Lions à Warwick

WARWICK, (ML) — Au dernier souper du club Lions de Warwick, plusieurs membres étaient accompagnés de leurs épouses, répondant ainsi à l'invitation qui leur avait été faite par le président Blondin Plourde.

Il s'agissait du premier souper mixte de ce nouveau club. Le conférencier invité était le constable Jean Dion, policier-éducateur de Victoriaville. Il a été présenté par le chef du protocole et fut remercié par le président Plourde.

Plusieurs questions ont été adressées au policier-éducateur qui avait présenté un exposé sur l'usage de la drogue et ses conséquences. La conférence de M. Dion a été très appréciée de l'auditoire.

On a aussi parlé à cette rencontre de la formation d'un comité pour la vente des gâteaux de Noël. Mme Robert Beaudoin a été nommée présidente de ce comité. Le président a rappelé aux membres que les soupers seront maintenant tenus le 1er et le 3e mardis de chaque mois.

Il a aussi parlé de la partie d'huitres du club Aramis qui a eu lieu samedi soir en collaboration avec les Chevaliers de Colomb et les Aramis.

Richard Morisseau a été la vedette du match avec 2 buts. Michel Verville s'est aussi signalé avec un point et 2 mentions d'aide. Bertrand Girard, Paul Pothier et Normand Lecours ont compté chacun un but en plus de recevoir une mention d'assistance. Le dernier filet des Olympiques a été réussi par Pierre Bernier.

Il s'agissait de la seconde victoire pour les représentants du Victoriaville dans la Ligue Junior B Provinciale. On se souvient qu'il ont défait les Bruins de Shawinigan par 4-3 vendredi soir dans cette ville.

Voici le sommaire de la joute

Première période: Victoriaville: Pierre Bernier (Lécours-Girard) 3:58

## Les Tigres battent les Vics

VICTORIAVILLE, (ML) — Les Vics de Granby de la Ligue Senior B Provinciale ont subi un revers de 5-2 aux mains des Tigres de Victoriaville hier soir, au Centre sportif Jean Béliveau.

Normand Pépín, Clément Tremblay, Larry Drouin, Jacques Michel et Gilles Cartier ont compté pour les Tigres alors que Roger Bélaie et Gilles Renault réüssissaient les buts des Vics.

Voici le sommaire de cette joute:

Première période: Victoriaville: Normand Pépín (Tremblay-Thibeault) 3:4 Granby: Roger Bélaie (Gagner-Houle) 3:24 Puntions: Cartier 2:16; Boudreau 9:10 et Potvin 16:18.

Deuxième période: Victoriaville: Clément Tremblay (Pépín-Thibeault) 10:47 Puntions: Drouin 3:02; Houde 11:17 et Tremblay 15:45.

Troisième période: Victoriaville: Larry Drouin (Charron-Potvin) 7:14 Victoriaville: Jacques Michel (Boudreau) 9:41 Victoriaville: Gilles Cartier (Lagueux-Boudreau) 10:43 Granby: Gilles Renault (Lacoste-Gagner) 17:19 Puntions: Aubry 1:02; Tremblay et Orsico mineurs doubles à 9:05; Besset 12:43; Potvin 16:20; Besset 18:50.

## Blanchissage pour les Olympiques: 7 à 0

VICTORIAVILLE, (BL) — Les Olympiques Junior B de Victoriaville ont infligé un cinglant revers de 7-0 aux Barons du Cap-de-la-Madeleine hier après-midi, au Centre Sportif Jean Béliveau de Victoriaville.

Richard Morisseau a été la vedette du match avec 2 buts. Michel Verville s'est aussi signalé avec un point et 2 mentions d'aide. Bertrand Girard, Paul Pothier et Normand Lecours ont compté chacun un but en plus de recevoir une mention d'assistance. Le dernier filet des Olympiques a été réussi par Pierre Bernier.

Il s'agissait de la seconde victoire pour les représentants du Victoriaville dans la Ligue Junior B Provinciale. On se souvient qu'il ont défait les Bruins de Shawinigan par 4-3 vendredi soir dans cette ville.

Voici le sommaire de la joute

Première période: Victoriaville: Pierre Bernier (Lécours-Girard) 3:58

Victoriaville: Bertrand Girard (Verville) 11:47 Puntions: Rivard 1:00; Dumont 4:54; Verville 5:08; Girard et Samson 13:01; Gélinas 17:34; Hamel 19:42; Bernier (mineur double) 19:53; et Levasseur. Des punitions majeures à Girard et Sam son 13:01.

Deuxième période: Victoriaville: Paul Pothier (Blais, Tardif) 2:45 Puntions: Tardif, Goudreau 13:42; Gélinas 17:28; majeures à Hamel et Tremblay 8:33.

Troisième période: Victoriaville: R. Morisseau (Blais-Pothier) 4:33 Victoriaville: R. Morisseau (Verville) 13:48 Victoriaville: B. Verville (seul) 13:58

Victoriaville: N. Lecours (Dumont) Puntions: Dumont 4:25; Morisseau 5:20; 8:12; Poullet 10:20; Désile 13:43; Gervais 16:27; Pépín, Petterson (mineurs doubles) 17:07; Provencher 18:51; majeures à Pothier et Guillard 5:20; Girard et Rivard

10:21, punition d'inconduite à Girard à 10:21.

## Rôle d'évaluation à Coleraine

COLERAINE, (BF) — Le rôle d'évaluation récemment homologué par les édiles de Coleraine pour l'année d'imposition '70, montre des valeurs taxables de \$4,884,675, au regard de \$4,739,688 pour la période fiscale actuellement en cours. On se trouve donc en présence d'une augmentation réelle de biens-fonds taxables de \$144,987, en faisant la comparaison avec le rôle de '69.

Ces statistiques nous ont été fournies hier par le maire de Coleraine municipalité, M. Jean-Denis Deschamps.

Quant au taux de la taxe foncière pour '70, le premier magistrat a précisé que ce dernier sera fixé après les élections municipales de novembre prochain.

## Guy Roy remporte le tournoi de golf de clôture à Victoriaville

VICTORIAVILLE, (ML) — Guy Roy a remporté le tournoi de clôture au club de golf de Victoriaville samedi, avec un compte de 75 brut. Chez les dames, le premier prix est allé à Mlle Marie Breton qui a réussi un 49 sur les premiers neuf trous du terrain local.

Il s'agissait du dernier tournoi au club de golf de Victoriaville. En l'absence du capitaine Jacques Côté, c'est M. Luc Ouellette qui a été chargé de l'organisation de la journée. Au total, 25 dames et 95 hommes ont pris part à la compétition.

Le Dr Veilleux, de Nicolet, Me Claude Pinard, Pierre Roux, Henri Hamel et le pro Marcel Fortier ont remis de nombreux prix aux meilleurs golfeurs.

Suivant les règlements de ce tournoi, on sait que pour avoir droit aux prix, les participants doivent assister à la soirée. On dérange que la compétition est gratuite. Ainsi donc, tous les golfeurs membres qui évoluent sur le terrain cette journée-là sont éligibles.

Au pointage net, les premières places chez les dames sont allées dans l'ordre à Thérèse Roberge avec un 24; Gilberte Côté avec une fiche de 28 et Berthe Labbé qui a conservé un pointage de 31.

Chez les hommes, le meilleur net a été enregistré par Guy Catin 57; les autres gagnants étaient Me Claude Pi-

nard, 59; Paul Gagné 63; René Mercier et Raymond Leclerc, 63 également; Jean Roy 64; Léon Michelin 64; Gey Thibeault 65 et Henri Hamel 65.

Calculata

On a mentionné la possibilité de disputer un tournoi calculata lors de la prochaine fin de semaine. Actuellement, on a recueilli seulement 12 inscriptions. Le capitaine du club doit faire des appels téléphoniques cette semaine afin de compléter le groupe.

On sait que cette compétition n'avait pas été prévue au calendrier de la saison. Elle sera néanmoins disputée si l'on reçoit suffisamment de signatures.



CLINIQUE DE HOCKEY — Quelques participants de la clinique de hockey qui se tenait à Victoriaville, en fin de semaine, écoutent les conseils de l'arbitre Marcel Vaillancourt, à droite. (Photo La Tribune, Victoriaville)



TOURNOI DE FIN DE SAISON — Le professionnel, Marcel Fortier à gauche et l'assistant capitaine Luc Ouellette, à droite, félicitent les gagnants du tournoi de fermeture du club de golf, M. Guy Roy et Mlle Marie Breton. (Photo La Tribune, Victoriaville)

## Clinique de hockey pour des dizaines d'instructeurs et d'arbitres à Victoriaville

VICTORIAVILLE, (ML) — La clinique pour arbitres et instructeurs, qui s'est tenu à Victoriaville, au cours de la fin de semaine a été des plus réussies, suivant les commentaires des responsables du projet.

On sait que cette clinique portant à la fois sur la théorie et la pratique a été organisée grâce à la collaboration de l'Association du hockey mineur du Québec inc.

Des instructeurs et arbitres venant de toute la région se sont inscrits à ces cours. Le personnel professionnel de la session comprenait MM. Jean Roux, régisseur des sports, au service des loisirs de Victoriaville; Bertrand Beaulieu, animateur sportif de la Fédération de Sherbrooke, 20 ans d'expérience dans les loisirs; Marcel Vaillancourt, arbitre professionnel; et Rémi Bissonnette, professeur d'éducation physique à l'Université de Sherbrooke et professeur de hockey.

Durant toute la journée de samedi et

de dimanche, le groupe de moniteurs et d'arbitres qui se sont inscrits à ces cours ont reçu une formation qui leur sera très profitable au cours de la prochaine saison si l'on s'en tient aux quelques commentaires reçus.

Il s'agit, on le sait, d'un cours d'une série mise sur pied par l'Association du hockey amateur du Québec, au niveau des Cantons de l'Est, des sessions identiques doivent avoir lieu prochainement dans d'autres régions à l'intention des personnes qui évoluent dans les services de hockey mineur de différentes villes.

Durant la fin de semaine, les sessions théoriques et pratiques ont alterné. Une accréditation sera émise par l'AHMQ à chaque personne qui a suivi le cours et passé avec succès l'examen final du stage.

L'invitation à participer à cette session avait été faite par M. René Gauthier, président de l'AHMQ pour les Cantons de l'Est.

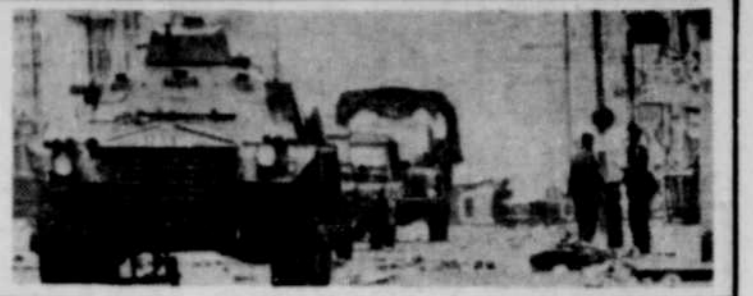
# Le cardinal Léger fait une visite incognito à Sherbrooke

page 3



# Irlande du Nord: bataille rangée

page 17



**VICTORIANVILLE**  
PLESSISVILLE — PRINCEVILLE  
ARTHABASKA — WARWICK

# LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

Les brigadiers scolaires  
protègent nos enfants  
collaborons...

60e ANNEE — No 199

SHERBROOKE, LUNDI, 13 OCTOBRE 1969

★ ★ ★ ★ 10 CENTS

## Premier tirage de la taxe volontaire de Sherbrooke

# LES \$30,000 A UNE MONTREALAISE

Par Guy Roy

SHERBROOKE, (GR) — C'est une Montréalaise qui a gagné le premier prix du premier tirage de la taxe volontaire de Sherbrooke hier après-midi à la vieille arène de Sherbrooke.

Il s'agit de Mme Laurent Danis, du 10652 rue Hamelin, à Montréal.

Quelque 300 spectateurs très intéressés, outre les candidats gagnants et leur famille ou amis, ont assisté à ce premier tirage qui s'est avéré un franc succès, de l'avis des principaux organisateurs, dont le maire Nadeau.

Mme Danis semblait radieuse. Très décontractée (elle a avoué qu'elle n'avait commencé à être nerveuse que cinq minutes avant le résultat final), elle s'est empressée d'aller rejoindre son mari avant même que le maire Nadeau ne lui adresse les questions d'usage.

Elle a répondu à quelqu'un qui lui faisait signe de monter sur l'estrade: "Après, après! Je veux voir Laurent avant!"

Un beau prix... pour une beauté...

M. Danis semblait également très heureux, même s'il était beaucoup plus calme que sa femme qui n'en finissait plus de dire: "J'ai gagné, j'ai gagné", et d'embrasser son mari ou le maire Nadeau, qui a répliqué fort à propos: "Le premier tirage s'est terminé en beauté et le premier prix a été remis à une... beauté". Tout le monde a applaudi. Mme Danis a été doublement chan-

nombre des cinq personnes pouvant se mériter les \$30,000.

"Toutefois, a-t-elle ajouté, durant les cinq dernières minutes, j'ai commencé à être anxieuse. J'essayais de me dire, avant qu'ils appellent une personne, qu'il fallait demeurer calme et me faire à l'idée que je ne gagnerais pas les \$30,000, mais je ne pouvais m'empêcher de voir les lingots d'argent danser devant mes yeux."

Pour ses enfants

Justement, lorsque Mme Danis a aperçu ces fameux lingots d'argent, tout en s'empressant de prendre le chèque

## Sherbrookoï pas chanceux — Un gagnant introuvable

page 3

ceuse de gagner ce premier prix de \$30,000 puisqu'elle n'avait acheté ses billets qu'une semaine environ avant la fin du concours.

C'est grâce à une annonce d'un journal de Montréal que M. Danis a été mis au courant du tirage pour la taxe volontaire à Sherbrooke et il s'est empressé d'acheter six participations pour la somme de \$5.

Il a mis ces participations au nom de sa femme, pensant avec raison que celle-ci, aurait la chance de son côté.

Pour sa part, Mme Danis a révélé qu'elle avait accueilli avec calme la nouvelle lorsque l'on lui avait dit (avant que les 60 autres autres candidats ne répondent à l'examen) qu'elle était au

qui lui était alloué, elle a déclaré qu'il y avait deux lingots pour chacun de ses deux enfants.

Chacun de ces lingots pesant 1,000 onces et valant quelque \$2,000, les enfants seront certes heureux d'apprendre cette nouvelle.

Elle a avoué toutefois qu'elle n'avait pensé à aucun projet précis dans l'éventualité qu'elle gagnerait les \$30,000. "Je vais probablement faire des placements et après, on verra", a-t-elle déclaré.

Mme Danis a terminé l'entrevue en demandant aux organisateurs de lui faire parvenir une "pile" de participations des cette semaine pour le prochain concours.

## Paul VI réaffirme la primauté du successeur de Pierre

CITE DU VATICAN, (AFP) — Le deuxième synode extraordinaire des évêques s'est ouvert samedi matin en la chapelle Sixtine où le pape a célébré une messe solennelle avec six pères.

En ouvrant dimanche, par un soleil rayonnant, le synode extraordinaire des évêques à la chapelle Sixtine, le pape Paul VI a admis un éventuel "accroissement de la collégialité épiscopale" c'est-à-dire du pouvoir des évêques.

Le pape, qui prononçait son allocution en latin, n'en a pas moins réaffirmé solennellement le principe de la primauté du successeur de saint Pierre et demandé qu'au-delà des querelles juridiques, la raison et la charité président aux débats des 146 pères synodaux, venus des cinq continents.

Selon les observateurs, l'allocution pontificale a causé soulagement et satisfaction parmi les membres du synode. Les traditionalistes sont rassurés. Les progressistes peuvent ne plus craindre un gel de la collégialité. On a beaucoup remarqué le visage souriant et détendu d'un de leurs chefs de file, le cardinal Joseph Suenens, primat de Belgique, à la sortie de la chapelle Sixtine.

Le souverain pontife a rappelé tout d'abord les enseignements du conseil du Vatican II, la convocation des synodes par lui-même et l'internationalisation progressive de la Curie, ajoutant qu'il

## Le pape et les prêtres européens

page 10

"crovait avoir donné la preuve de sa volonté d'assurer concrètement le développement de la collégialité épiscopale". Celle-ci pourrait être même accrue, voire connaître un plus ample développement de son exercice sous d'autres formes.

Responsabilité

Mais la collégialité, a-t-il poursuivi, en usant de l'expression favorite du cardinal Suenens, est aussi une co-responsabilité. Elle exige de chacun le respect particulier de la charité. "Le bien commun de l'Eglise ne doit pas être compromis par de multiples et excessives autonomies particulières, nuisibles à l'unité et à la charité et... faultrices d'émulations ambitieuses et d'égoïsmes clos", a souligné le saint-père en faisant manifestement allusion aux contestataires, qu'ils soient progressifs ou intégristes.

"Qu'il reste bien clair", a dit ensuite le pape, que le gouvernement de l'Eglise ne doit pas assumer les aspects et les normes des régimes d'ordre temporel, dirigés aujourd'hui soit par des institutions démocratiques parfois excessives, soit encore par des formes totalitaires contraires à la dignité de l'homme qui leur est assujéti."

En substance, l'Eglise n'est ni monarchique, ni démocratique, ni anarchique. Il n'en reste pas moins que la responsabilité de son chef "ne pourra être conditionnée par l'autorité, même supérieure, du collège apostolique, autorité qui ne serait du reste pas réellement suprême s'il lui manquait notre suffrage", a dit le pape.

Les travaux proprement dits ne débuteront qu'aujourd'hui. Ils prendront fin dans deux ou trois semaines. Il s'agira principalement de définir les voies par lesquelles pourra s'établir une plus ample coopération entre le siège apostolique et les conférences épiscopales.



Un couple au comble du bonheur: M. et Mme Laurent Danis. (Photo La Tribune, par Studio Breton)

## Cinq cosmonautes russes dans l'espace

# Embryon d'une plate-forme orbitale

MOSCOU, (AFP) — Un vaisseau spatial, Soyouz-7, avec trois cosmonautes à bord, a été lancé hier de la base soviétique de Baïkonour. L'engin a été placé sur orbite neuf minutes plus tard.

Deux des cosmonautes sont des professionnels: Anatoli Filipchenko et Viktor Gorbatko. Le troisième est un ingénieur Vladislav Volkov.

C'était la première fois dans l'histoire de la cosmonautique que cinq cosmonautes se trouvaient en même temps dans l'espace. Deux cosmonautes, Guer-gui Chonine et Valery Kouvassov, ont été lancés samedi à bord de Soyouz-6. Selon de bonnes sources, un troisième vaisseau, Soyouz-8, avec deux hommes à bord, devrait être lancé aujourd'hui.

On s'attendait de même source que les trois Soyouz s'assembleront dans l'espace selon une technique inédite, en vue de former l'embryon, peut-être permanent, d'une plate-forme orbitale. La jonction proprement dite s'opérera entre les cabines Soyouz-7 et 8 et le rôle de Soyouz-6 et de ses occupants serait d'effectuer la soudure au sens propre du

terme, au chalumeau, entre les deux autres vaisseaux. Cet embryon de station spatiale, croit-on savoir, demeurerait dans l'espace après le retour des trois équipages sur terre.

Au cours d'une émission en direct transmise par la télévision soviétique du bord de Soyouz-7, l'ingénieur Volkov a montré aux téléspectateurs la carte de journaliste qui lui a été remise avant le départ par le journal des forces armées

de l'URSS, "l'Etoile rouge". Volkov a cependant d'autres occupations, puisqu'il remplit les fonctions de navigateur à bord. "Nous nous habituons à l'état de non-pesanteur et nous nous portons bien," a-t-il dit, en ajoutant que le travail ne lui manquait pas.

Le commandant de Soyouz-7 a présenté ensuite l'ingénieur d'essai Gorbatko, chargé des observations scientifiques et des expériences techniques. Il lui ap-

partient également de surveiller les systèmes de survie et de maintenir la liaison par radio avec Soyouz-6, placé sur orbite samedi.

A la demande de l'équipage, la télévision a ensuite diffusé "le chant des Cosmonautes".

Le vol de Soyouz est le 14e vol spatial humain entrepris par l'URSS. Les deux derniers avaient eu lieu en janvier de cette année. Les Soviétiques avaient alors lancé, d'abord, le 14 janvier, Soyouz-4, avec à bord un seul cosmonaute Vladimir Chatalov, qui réussit, le lendemain, à arrimer son navire spatial avec Soyouz-5, lancé le même jour, avec trois cosmonautes à son bord. La jonction dans l'espace des deux navires constitua la première station cosmique expérimentale. Deux des cosmonautes de Soyouz-5 passeront alors, par l'extérieur, à bord de Soyouz-4 qui les ramena sur terre le 17 janvier. C'était la première fois que les cosmonautes partis à bord d'un vaisseau spatial, revenaient sur la terre à bord d'un autre vaisseau.

Un des cosmonautes russes en voyage...

Enquête déjà en cours au sujet de la Compagnie des jeunes canadiens

HALIFAX, (PC) — Les accusations portées contre la Compagnie des jeunes canadiens relèvent plutôt d'une enquête de la police que d'une commission royale, a déclaré dimanche matin M. Gérard Pelletier.

"Comme cette enquête est déjà en cours, il importe d'en connaître les résultats avant d'aller plus loin", a ajouté le secrétaire d'Etat du Canada.

De passage à Halifax, où il a assisté au congrès de la Fédération francophone de la Nouvelle-Ecosse, M. Pelletier répondait aux accusations portées, samedi, contre la CJC par le président du conseil exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier.

M. Saulnier a révélé à la presse qu'il possédait les preuves que des membres de la CJC se livraient à des activités subversives.

Voici le texte de la déclaration remise à la presse par le secrétaire d'Etat M. Pelletier, de qui dépend la Compagnie des jeunes canadiens:

"Je ne peux pas, pour le moment, commenter la déclaration de M. Saul-

nier ni vérifier l'exactitude de toutes ses allégations. Par ailleurs, l'extrême gravité et le caractère très troublant des accusations qu'il a formulées appellent des précisions immédiates.

"Rappelons d'abord les mesures importantes que le gouvernement a prises depuis un an, en vue de remettre de l'ordre dans la Compagnie des jeunes canadiens.

"Depuis les tous débuts de son activité, cet organisme n'avait guère cessé de traverser des crises administratives. Son organisation restait fragile et instable. De plus, sans que personne ne puisse l'affirmer avec certitude, il existait des raisons de croire que certains éléments indésirables s'étaient infiltrés dans la compagnie. Il n'était pas question à ce moment-là d'activités subversives, mais plutôt d'indisciplines et de désordres internes.

"La situation nous parut cependant assez sérieuse pour exiger un changement de direction. Ce changement fut effectué dès le mois de décembre 1968, et le nouveau directeur se mit immédia-

tement à l'oeuvre. Plusieurs projets mal conçus furent abandonnés, employés et volontaires furent éloignés.

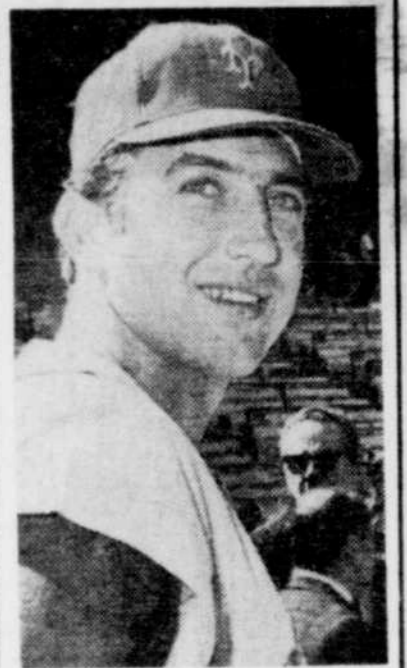
"Il est exact qu'à quelques reprises, nous avons reçu des plaintes, y compris celles de M. Saulnier, dont je me suis entretenu chaque fois avec le premier ministre. Toutefois, il manquait à ces accusations la précision qui nous eut permis d'agir.

"Mais voici 15 jours, à la suite d'in-

formations plus précieuses qui me furent communiquées, je demandai un rapport complet sur les activités de la Compagnie dans la région de Montréal. Sur la foi de ce rapport, j'ai fait part au premier ministre et au solliciteur général des inquiétudes qu'inspiraient les agissements bouchés de quelques volontaires et de la nécessité d'une enquête à ce sujet.

"Je croyais alors et je crois encore que les soupçons, déjà graves à ce moment, et les accusations extrêmement sérieuses formulées samedi par M. Saulnier, relèvent d'une enquête policière plutôt que d'une commission royale.

## Koosman maîtrise les Orioles...



Partie de 2 coups sûrs

Une défensive éclatante

Le match en photos

pages 11-12

## Plan du revenu annuel mis en veilleuse

NIAGARA FALLS, (PC) — Les conservateurs canadiens, réunis en conférence à Niagara Falls, ont mis en veilleuse, dimanche soir, le plan de revenu annuel garanti dont le plus fervent défenseur fut le chef même du parti, M. Robert Stanfield.

Ils ont préféré presser leur chef et ses députés aux Communes de poursuivre l'étude du sujet et de développer un système plus efficace qui assurerait:

— Un niveau de vie décent à la famille d'une personne qui serait mise à la retraite soit en raison de son âge ou soit en raison de la maladie;

— l'opportunité à toute personne pouvant travailler de le faire.

Le rejet partiel, tout au moins, de la thèse défendue par M. Stanfield est venu à l'issue de quatre journées de dis-

## Nouvelles du congrès des conservateurs

page 10

ussions dans l'un des ateliers de travail de la conférence sur les priorités du Canada. Cet atelier portait sur "La pauvreté au Canada."

Le plan de revenu annuel minimum, préparé par le bureau de recherches du parti, puis endossé presque en entier par M. Stanfield, permettrait notamment à une famille canadienne de quatre personnes sans revenu de recevoir du gouvernement une somme de \$2,000 par année, somme qui irait en décroissant jusqu'à \$190 par année pour une famille de quatre dont le revenu annuel serait de \$3,800.

## AUJOURD'HUI DANS les Bois-Francs

● Cinq blessés dans des capotages en fin de semaine dans la région de Victoriaville. page 5

● Pour la première fois depuis 20 ans, un cheval vient en collision avec une automobile à Victoriaville. page 5

● Les Tigres battent des Vics 5 à 2 alors que les Olympiques blanchissent Cap-de-la-Madeleine 7 à 0. page 5

	pages
Comiques	15-16
Décès et funérailles	17
Editorial	6
Féminine	7
Finance	10
Horoscope	17
Mots croisés	16
Mot perdu	9
Radio, TV et arts	8-9
Sherbrooke et région	2-3-4
Sports	11-12-13-14



La prochaine fois, j'espère que tu n'achèteras pas une voiture qui est prédisposée à avoir des accidents! (Annonces classées pages 15-16-17)

## Saulnier à l'attaque — Fin de semaine calme à Montréal

page 17

au congrès de la Fédération francophone de la Nouvelle-Ecosse, M. Pelletier répondait aux accusations portées, samedi, contre la CJC par le président du conseil exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier.

M. Saulnier a révélé à la presse qu'il possédait les preuves que des membres de la CJC se livraient à des activités subversives.

Voici le texte de la déclaration remise à la presse par le secrétaire d'Etat M. Pelletier, de qui dépend la Compagnie des jeunes canadiens:

"Je ne peux pas, pour le moment, commenter la déclaration de M. Saul-

nier ni vérifier l'exactitude de toutes ses allégations. Par ailleurs, l'extrême gravité et le caractère très troublant des accusations qu'il a formulées appellent des précisions immédiates.

"Rappelons d'abord les mesures importantes que le gouvernement a prises depuis un an, en vue de remettre de l'ordre dans la Compagnie des jeunes canadiens.

"Depuis les tous débuts de son activité, cet organisme n'avait guère cessé de traverser des crises administratives. Son organisation restait fragile et instable. De plus, sans que personne ne puisse l'affirmer avec certitude, il existait des raisons de croire que certains éléments indésirables s'étaient infiltrés dans la compagnie. Il n'était pas question à ce moment-là d'activités subversives, mais plutôt d'indisciplines et de désordres internes.

"La situation nous parut cependant assez sérieuse pour exiger un changement de direction. Ce changement fut effectué dès le mois de décembre 1968, et le nouveau directeur se mit immédia-

## Campagne Unifiée



Campagne de Charité

10 - 20 OCTOBRE